

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P2. Colza

P10. Céréales d'hiver

A RETENIR

Colza

- Larves d'altises : réaliser des Berlèses pour évaluer une première fois le risque.
- Vol de CBT perturbé par la pluie et risque limité compte tenu du poids élevé des colzas.

Céréales d'hiver

- Risque limace moyen après le retour de la pluie. Surveillez les parcelles !
- Risque pucerons moyen à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque cicadelle faible.

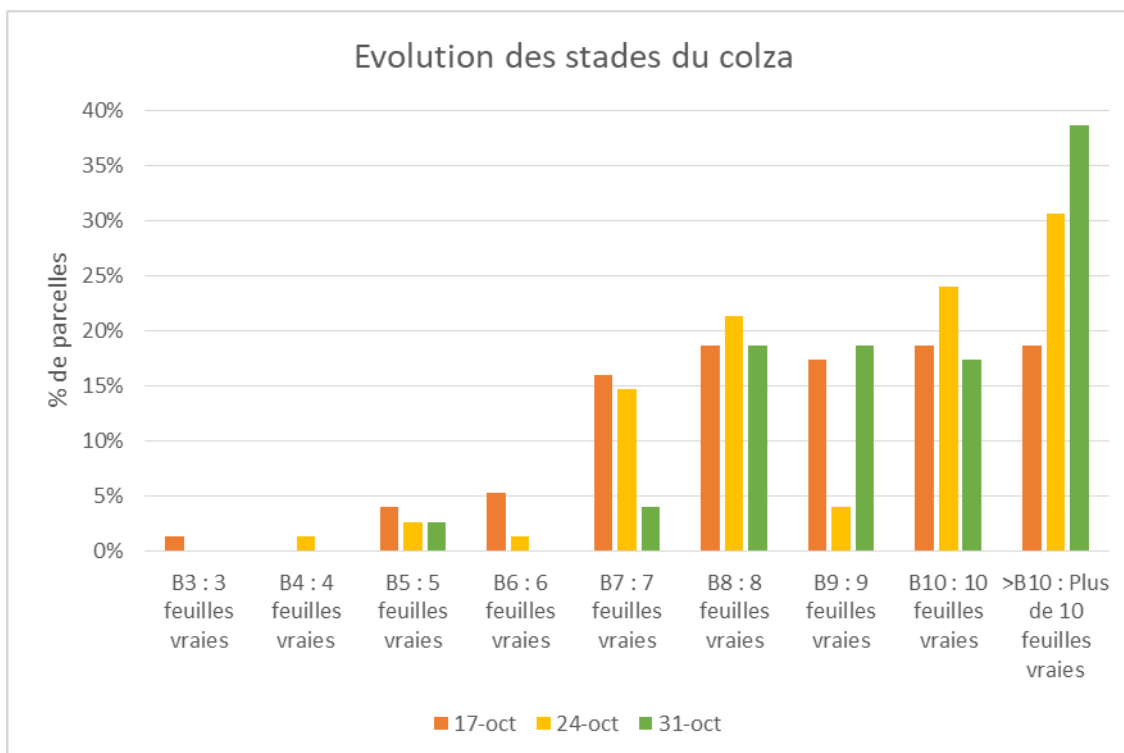
Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 75 parcelles.



COLZA

RESEAU 2023-2024

Stades des colzas



La grande majorité des parcelles a atteint le stade rosette. Les levées tardives ont globalement atteint 6 feuilles.

Dans un nombre croissant de parcelles (notamment semis précoce, fort peuplement, pas d'apport organique ou minéral au semis, semis-direct, présence de paille, ...), les plantes sont en carence azotée (rougissement des feuilles) et ont stoppé leur croissance. Dans celles-ci, les pesées d'entrée hiver peuvent être effectuées.



Rougissement des colzas (faim d'azote), M. Bouillé (CA89)

Pour les autres parcelles (absence de carences), la croissance se poursuit à la faveur des pluies et de températures qui restent douces.

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définies :

	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 1 kg/m ² (soit plus de 30 g/plante)
Biomasse optimum	> 1,5 kg/m ² (soit plus de 45 g/plante)

Quelques pesées ont été effectuées :

commune	département	Biomasse verte aérienne (en g/m ²)	Densité (plantes par m ²)	Biomasse verte aérienne (en g/plante)
RUFFEY-LES-ECHIREY	21	1500	20	75
ANNOIRE	39	2300	22	105
AUTHUME	39	2050	19	108
BEAUFORT	39	4000	30	133
COSGES	39	3800	34	112
LES HAYS	39	2276	23	99
L'ETOILE	39	3400	24	142
MALANGE	39	1500	29	52
OUNANS	39	1780	22	81
PASSENANS	39	2418	21	115
SAINT-AUBIN	39	1420	22	65
SAINT-BARAING	39	2200	19	116
SAINT-LOUP	39	1600	33	48
CIEZ	58		34	
DONZY	58		32	
MELINCOURT	70		25	
VAUVILLERS	70		30	
CEZY	89	1540	29	53
CHAMPIGNELLES	89		45	
SAINT-JULIEN-DU-SAULT	89	1500	22	68
SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	89			52
SALIGNY	89			166

Globalement la biomasse des colzas est importante cette année.

Ravageurs

Charançon du bourgeon terminal (CBT)

Période de risque :

Du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

Pour garantir une observation fiable, il est indispensable que le bas des cuvettes soit positionné au niveau de la végétation et qu'elle soit de couleur vive. C'est la vision du « jaune » qui attire les CBT !



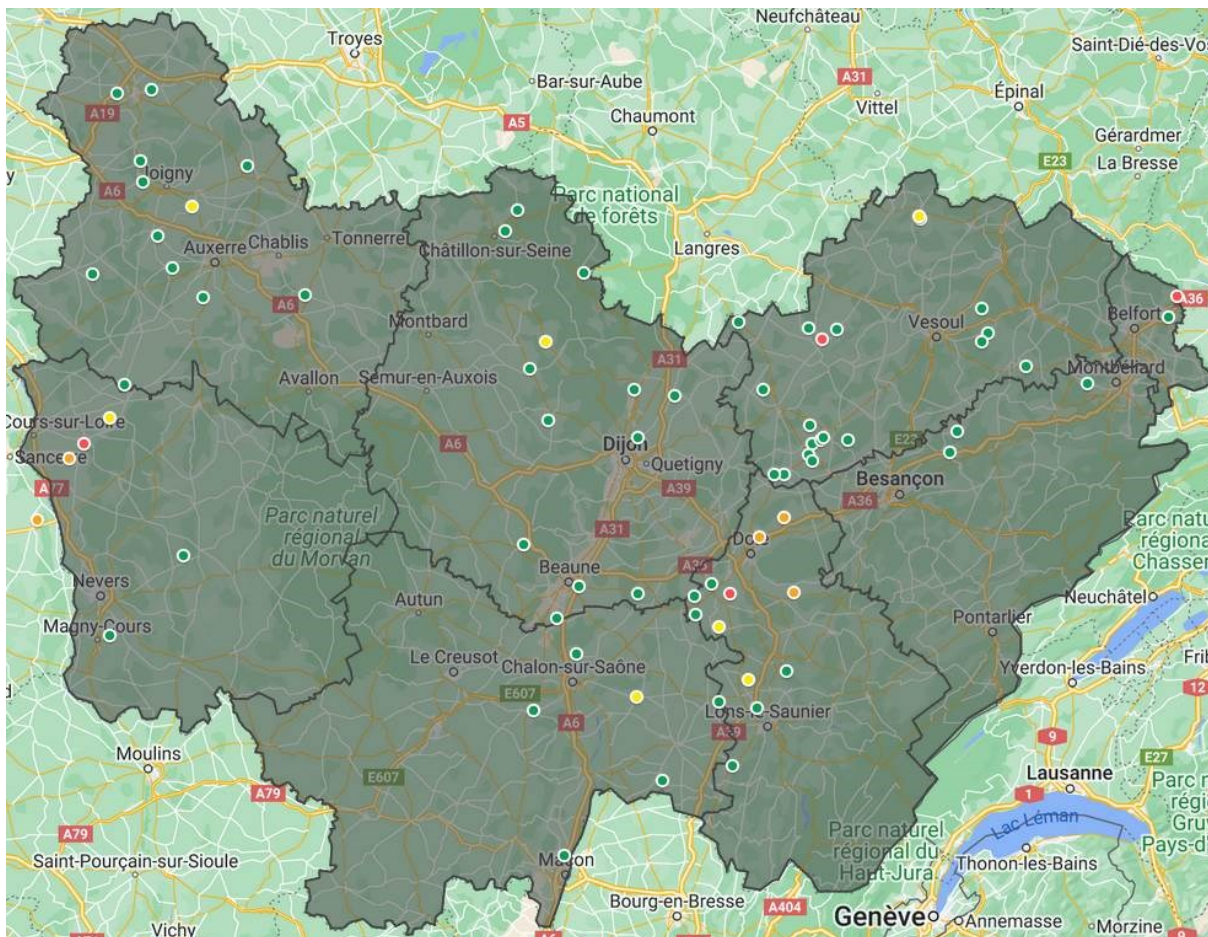
Charançon du bourgeon terminal, P. Chopard (CA39)

Observations :

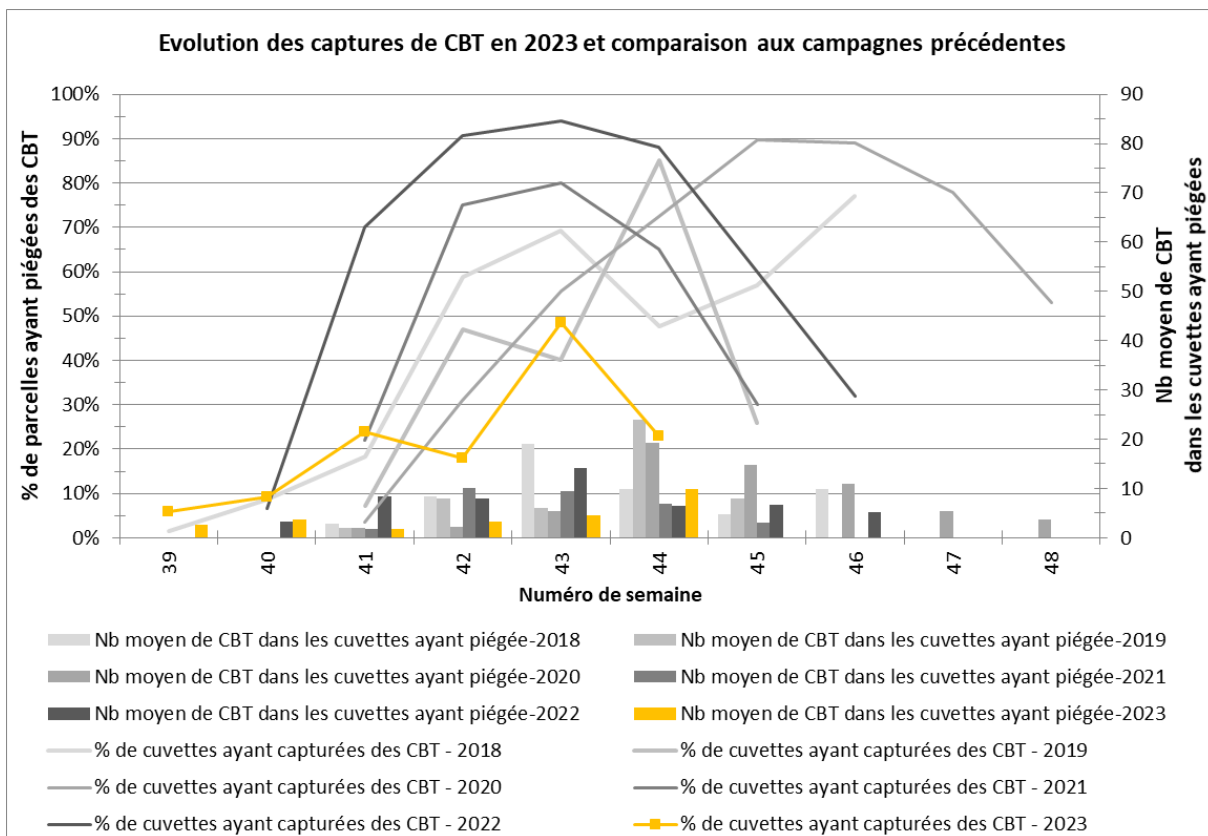
La météo perturbée n'a pas été favorable aux vols. Le CBT a été piégé dans 17 parcelles sur 74, citées ci-dessous.

Consulter les BSV précédents pour les relevés des semaines passées.

Commune	Département	Relevé du 31/10
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	18	9
ETALANTE	21	1
AUTHUME	39	11
LES HAYS	39	1
MALANGE	39	109
OUNANS	39	7
SAINT-BARAING	39	3
VINCENT	39	1
CIEZ	58	1
DONZY	58	5
SUILLY-LA-TOUR	58	7
BROTTE-LES-RAY	70	3
MELINCOURT	70	1
VAUVILLERS	70	1
LESSARD-EN-BRESSE	71	2
CHARMOY	89	2
LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	90	3



Captures de charançon du bourgeon terminal entre le 25 et le 31 octobre 2023



Suivi de maturité des femelles :

Quelques dissections ont été réalisées par la FREDON sur des captures du 23/10 dans l'Yonne : aucune femelle mature n'a été identifiée.

Aucun observateur ne rapporte encore la présence de ponte.

Analyse du risque :

Le temps venteux et pluvieux n'est pas favorable aux vols.

Les gros colzas (40-50 g/plante et plus) sont peu sujets au risque.

En règle générale, compte tenu du poids élevé des colzas cette année, le risque est assez faible.

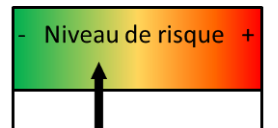


Pour les petits colzas (moins de 40 g/plante) :

Le risque est assez faible dans les secteurs où aucun CBT n'a encore été piégé cette saison.



Le risque est faible à moyen dans les quelques secteurs où des captures **significatives** sont observées depuis plus de 15 jours.



La gestion du risque CBT sur colza doit prendre en compte les phénomènes de résistances aux pyréthrinoides.

Larves de grosses altises

Description :

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.



Galleries et larves de grosses altises, E. Courbet (CA70)

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)



Larve d'altise, E. Courbet (CA70)



Larve de diptère, E. Joudelat (CA89)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m² minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

Seuil indicatif de risque :

Méthode dissection au champ : larves présentes dans plus de 70 % des plantes

OU

Méthode Berlèse :

Si colza de plus de 45 g/plante, bien enraciné et sans carence azotée (absence de risque agronomique) : 5 larves en moyenne par plante.

Si risque agronomique identifié : 2,5 larves en moyenne par plante.

Outil d'estimation du risque lié aux larves de grosse altise (Terres Inovia) :

<https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Observations :

Les 1^{ères} larves sont visibles dans les parcelles.

1 parcelle de Saône et Loire dépasse le seuil indicatif de risque pour les gros colzas, 1 autre en Côte d'Or atteint le seuil indicatif de risque pour les petits colzas.

Commune	Département	Nombre de larves / plante (méthode Berlèse)	% de plante avec présence de larve (dissection au champ)
CORCELLES-LES-ARTS	21	0,2	10
LUX	21	3,2	
RUFFEY-LES-ECHIREY	21	0,4	
LESSARD-EN-BRESSE	71	9	
CHAMPIGNELLES	89	0,1	10
CHARMOY	89	0,15	
GY-L'EVEQUE	89	0,2	

Analyse de risque :

Pour les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés, sans signe de carence, le risque est globalement faible pour le moment.



Pour les colzas qui présentent un ou des facteurs de risque agronomiques, le risque est faible à moyen.



METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE DANS LES COLZAS

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes),
7. Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.



Autres bioagresseurs

Des **pucerons verts** sont visibles dans 3 parcelles du réseau (Yonne, Nièvre et Cher), aucune ne dépasse le seuil de 2 pieds / 10 avec présence.

Noctuelles ou piérides du chou ou teignes des crucifères ou tenthrèdes : des dégâts sont toujours signalés dans 2 parcelles de l'Yonne et 1 de Saône et Loire. Aucune n'a sa survie en jeu.

D'importants **dégâts de limaces** sont observés dans une parcelle de Haute Saône.

Des traces de **phoma** sont signalées dans 2 parcelles. La plus touchée (20% des plantes) est de variété KWS GRANOS. Le choix variétal est le principal levier de lutte contre cette maladie.

Oïdium : cette maladie est signalée dans 5 parcelles du Jura (100% des pieds touchés) et 2 parcelles de l'Yonne (15% des pieds touchés).



Feutrage blanc d'oïdium (face supérieure et inférieure des feuilles), P. Chopard (CA39)



CEREALES D'HIVER RESEAU 2023-2024

20 parcelles d'orges et 42 de blés levés ont été observées cette semaine pour le BSV.

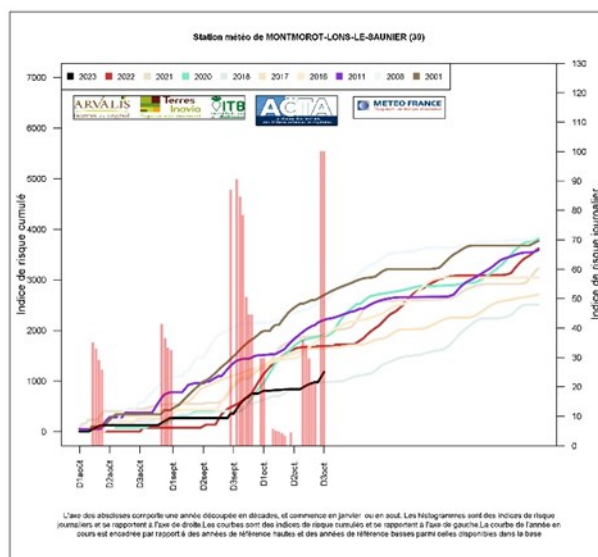
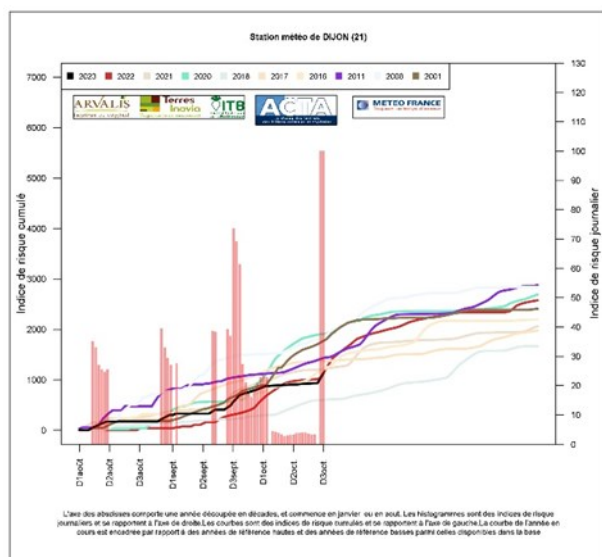
Tableau des observations en nombre de parcelles

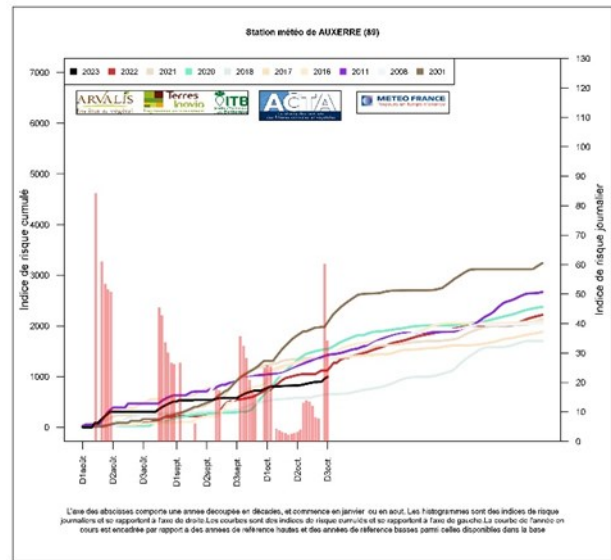
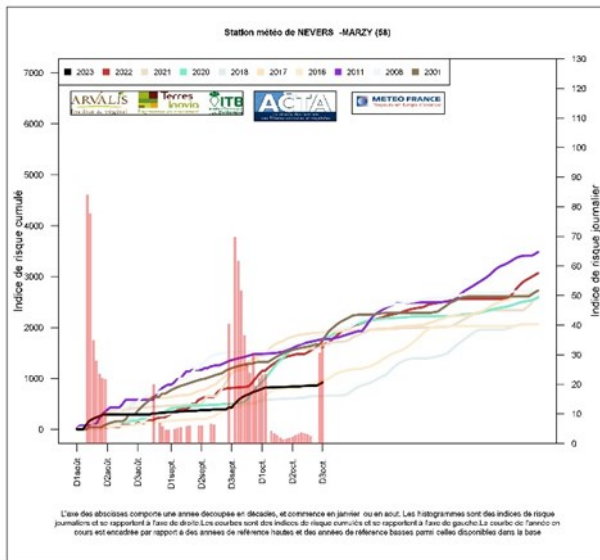
	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage
Blé	29	5	6	2
Orge	12	6	1	1
Total	41	11	7	3

Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Lons, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut est faible.





Evaluer le risque limaces :

Vous pouvez évaluer le risque limaces avant les semis, pendant cette période pluvieuse. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège. A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 1 à 10 limaces / m² : risque faible
- 10 à 20 limaces / m² : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m² : risque très élevé

Sur 50 parcelles observées, des morsures sont signalées sur 17 sites (1/3 des parcelles). Le pourcentage moyen de plantes avec morsures a augmenté cette semaine : il est de 10% sur les parcelles présentant des dégâts.

En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle



Le risque limace a tendance à augmenter avec les pluies. Surveillez les parcelles sans ou avec très peu de travail du sol et les précédents colza. Surveillez également les zones qui tardent à lever.

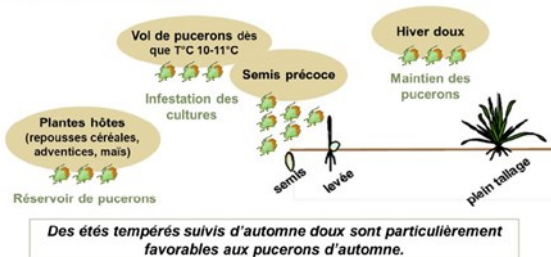
Risque élevé

Risque faible

Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sitobion*, *Metopolophium...*) vecteurs de la jaunisse nanisante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

Facteurs favorables aux pucerons



Source : ARVALIS - Institut du végétal

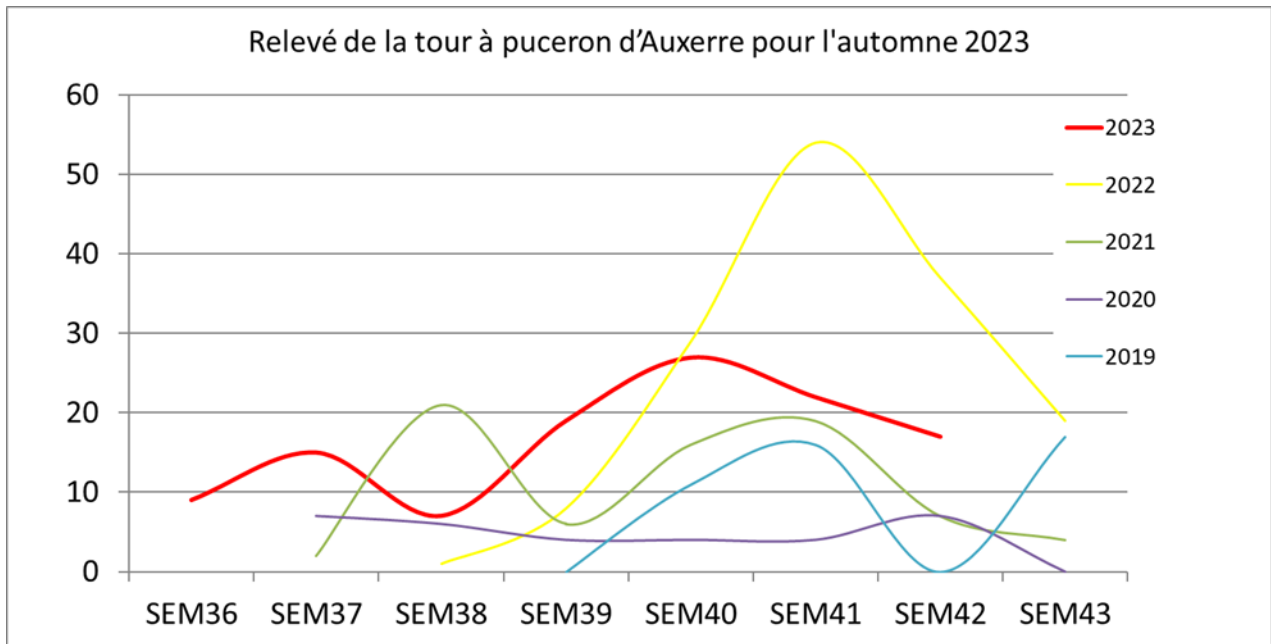


Puceron ailé et puceron aptère
photo Elodie JOUDELAT CA89



Pucerons ailés – les pucerons ne sautent pas et ne s'envolent pas
si on approche photo Elodie JOUDELAT CA89

Les captures de *Rhopalosiphum padi* sont en régression.



Puceron sans ailes – photos COURBET CA 70



Petite colonie de pucerons sans ailes

ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 62 parcelles observées, les pucerons sont signalés dans la moitié des parcelles. On dénombre en moyenne sur ces parcelles 5% de pieds avec des pucerons. Le seuil de nuisibilité de 10% est atteint ou dépassé dans 4 parcelles (nombre en rouge).

Des pucerons ailés volent encore. Ils sont signalés sur pièges englués : 100 à Allerey sur Saône !

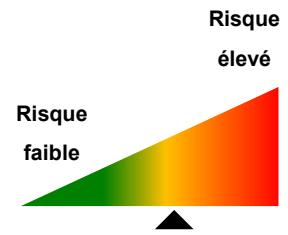
Observations pucerons sur le réseau –

en rouge : parcelles ayant atteint ou dépassé le seuil de 10% de pieds porteurs de pucerons

Culture	Variété	DATE DE SEMIS	Code postal	Commune	Stade	% pieds porteurs de pucerons
Blé tendre d'hiver	JUNIOR	27/9	21190	MERCEUIL	Z13 : 3e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	KWS SPHERE	16/10	21200	BEAUNE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	21200	MARIGNY-LES-REULLEE	Z10 : Levée	2
Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	7/10	21360	BLIGNY-SUR-OUCHES	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	7/10	21360	SAUSSEY	Z12 : 2e F Etalee	30
Orge d'hiver	LG Casting	26/9	25530	LANDRESSE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	ENERGO	15/10	25640	POULIGNEY-LUSANS	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	GRAINDOR	18/10	25640	OLLANS	Z10 : Levée	0
Orge d'hiver	SY DAKOOTA	10/10	25640	POULIGNEY-LUSANS	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	25680	MONTUSSAINT	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	10/10	39120	LES ESSARDS-TAIGNEVAUX	Z12 : 2e F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	39120	ANNOIRE	Z11 : 1ere F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	KWS SPHERE	12/10	39120	SAINT-LOUP	Z11 : 1ere F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	LG ARMSTRONG	16/10	39140	ARLAY	Z10 : Levée	0
Orge d'hiver	KWS FARO	11/10	39140	NANCE	Z11 : 1ere F Etalee	5
Blé tendre d'hiver	UNIK	2/10	39230	SAINT-LOTHAIN	Z13 : 3e F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	16/10	39230	VINCENT	Z10 : Levée	0
Orge d'hiver	KWS FARO	12/10	39380	VAUDREY	Z11 : 1ere F Etalee	1
Orge d'hiver	Majuscule	12/10	39800	BRAINANS	Z11 : 1ere F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	Mélange	16/10	58110	ALLUY	Z11 : 1ere F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	Mélange	16/10	58110	TINTURY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	Mélange	10/10	58110	BAZOLLES	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	15/10	58110	ROUY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	CELEBRITY	16/10	58150	SUILLY-LA-TOUR	Z10 : Levée	0
Orge d'hiver	KWS FARO	14/10	58150	SUILLY-LA-TOUR	Z10 : Levée	1
Blé tendre d'hiver	KWS ULTIM	19/10	58220	CIEZ	Z10 : Levée	1
Blé tendre d'hiver	Mélange	16/10	58470	MAGNY-COURS	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	PIXEL	16/10	58800	LA COLLANCELLE	Z11 : 1ere F Etalee	1

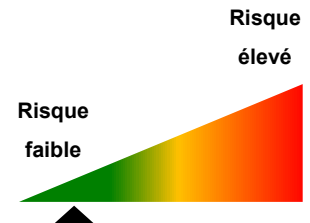
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	23/10	70000	NOROY-LE-BOURG	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	SY ADORATION	29/9	70100	VELESME-ECHEVANNE	Z21 : Debut tallage	10
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	11/10	70100	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	3/10	70140	LA GRANDE-RESIE	Z21 : Debut tallage	10
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	7/10	70140	PESMES	Z13 : 3e F Etalee	5
Orge d'hiver	KWS FARO	9/10	70140	PESMES	Z11 : 1ere F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	26/9	70180	ROCHE-ET-RAUCOURT	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	6/10	70700	CUGNEY	Z11 : 1ere F Etalee	3
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	7/10	70700	CHOYE	Z11 : 1ere F Etalee	1
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	10/10	71270	FRONTENARD	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	ARCACHON	14/10	71350	ALLEREY-SUR-SAONE	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	6/10	71390	BUXY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	71390	ROSEY	Z12 : 2e F Etalee	2
Orge d'hiver	ETINCEL	10/10	71460	BRESSE-SUR-GROSNE	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	SY ADMIRATION	7/10	71470	MONTPONT-EN-BRESSE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	5/10	71640	GIVRY	Z13 : 3e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	PROVIDENCE	11/10	89100	SALIGNY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	7/10	89100	FONTAINE-LA-GAILLARDE	Z12 : 2e F Etalee	2
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	10/10	89210	CHAMPLOST	Z11 : 1ere F Etalee	5
Orge d'hiver	KWS FARO	10/10	89210	VENIZY	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	LG ARLETY	21/10	89350	CHAMPIGNELLES	Z10 : Levée	4
Blé tendre d'hiver	RGT PACTEO	12/10	89400	CHARMOY	Z11 : 1ere F Etalee	1
Orge d'hiver	KWS FARO	6/10	89500	BUSSY-LE-REPOS	Z21 : Debut tallage	20
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	14/10	89520	SAINPUITS	Z10 : Levée	0
Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	6/10	89580	GY-L'EVEQUE	Z12 : 2e F Etalee	0
Orge d'hiver	KWS FARO	10/10	89580	GY-L'EVEQUE	Z11 : 1ere F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	KWS ULTIM	7/10	89800	AIGREMONT	Z11 : 1ere F Etalee	0
Orge d'hiver	Autre	7/10	89800	AIGREMONT	Z12 : 2e F Etalee	0
Blé tendre d'hiver	Autre	5/10	90150	FONTAINE	Z12 : 2e F Etalee	4
Blé tendre d'hiver	FRUCTIDOR	10/10	90360	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	Z11 : 1ere F Etalee	4
Orge d'hiver	Memento	6/10	90360	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	Z12 : 2e F Etalee	0

Les pucerons sont visibles dans les parcelles avec des infestations parfois proches du seuil de 10%. La météo de la semaine ne sera cependant pas favorable à leur installation. Surveillez les pucerons à partir du stade 1 feuille sur les variétés non tolérantes à la JNO. La proximité de parcelle de maïs augmente le risque. Risque à réévaluer la semaine prochaine.



Risque nul sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive).
Escourgeons : Carrousel, Constel, Eternel, Kws exquis, KWS Delis, KWS Feeris, KWS Joyau, KWS Ovnis, Kws Splendis, KWS Volcanis, Lg zebra, L Zebulon, Lg Zelda, Lg Zenika, Lg Zodiac, Lg Zorica, Margaux, Orcade, Rafaela, Torrentiel

ORGES 2 RANGS : IDILIC, LG CAIMAN, MAJUSCULE, ORIONE, RGT SEGONTIA, SPAZIO...



Les cicadelles (Psammotettix alienus) responsables des symptômes de pieds chétifs



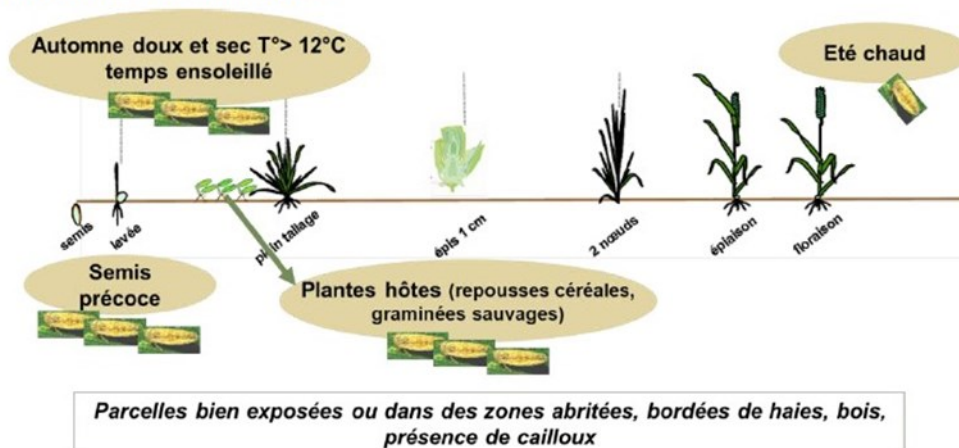
La Cicadelle est de ton beige terreuse, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :
 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
 Des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

Cicadelle grise

photo Cédric ZAMBOTTO CA 58

Facteurs favorables aux cicadelles



Parcelles bien exposées ou dans des zones abritées, bordées de haies, bois, présence de cailloux

Source : ARVALIS - Institut du végétal

ETAT DES LIEUX

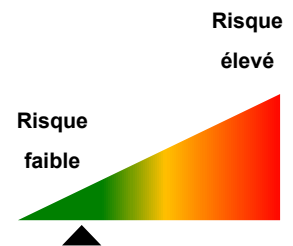
L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur 8 pièges relevés, le seuil de 30 captures hebdomadaires n'est jamais atteint. On dénombre à peine 3-4 cicadelles par piège englué.

Risque actuellement faible.

La météo de la semaine ne sera pas favorable à cet insecte. Par ailleurs, le risque cicadelle est nul dans les secteurs où les premières gelées ont été enregistrées.

Aucune variété commercialisée pour le moment, ne possède la tolérance variétale par rapport au virus des pieds chétifs (toutes céréales à paille).



Taupins



*Les dégâts occasionnés par les larves sont visibles dans une parcelle. Aucune solution après le semis.
Photos COURBET CA70*

Adventices

Les désherbages mécaniques ne sont pas possibles en ce moment.

Vidéo = comment reconnaître les graminées ([cliquez](#))



Les graminées du type vulpins, ray-grass, bromes sont de plus en plus résistantes aux Herbicides.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.